

La fierté retrouvée d'un quartier

Les Libellules épatent une conseillère fédérale

Simonetta Sommaruga a visité hier Les Libellules, ce quartier en pleine mutation grâce, notamment, à une aide de Berne

Eric Budry

Les efforts conjugués de Vernier, du Canton, de la Confédération, de la Fondation Emile Dupont et de la Fondation Wilsdorf pour revaloriser Les Libellules commencent à porter leurs fruits. La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a pu le constater hier de visu lors de sa visite des lieux. La confirmation est venue d'habitants qui ont dit leur plaisir de pouvoir enfin être fiers de leur quartier.

Accompagnée du conseiller d'Etat Pierre Maudet, du maire de Vernier Thierry Apothéloz et d'acteurs de ce vaste programme de réhabilitation sociale et technique, Simonetta Sommaruga a visiblement été séduite par ce qu'elle a vu et entendu: «Je suis très impressionnée. Vous êtes en train de rénover ces immeubles et vous avez utilisé cela pour bâtir d'autres choses, construire du lien entre les gens.»

Des espaces où partager

Quartier le plus précarisé du canton, Les Libellules, ses 500 logements HBM et ses 1200 habitants reviennent peu à peu à la vie, à la vie sociale. Depuis 2012, les appartements sont tous refaits, bloc après bloc. Mais ce n'est pas tout. Dix espaces de vie collective ont été créés et mis à disposition des habitants, alors que des édifices sont en passe d'être achevés au pied des immeubles, qui serviront de lieux de rencontres.

«A part l'école, il n'y avait auparavant pas d'équipements publics ici, a expliqué Thierry Apothéloz à la conseillère fédérale. Les gens se sont sentis abandonnés des autorités. Ils se sont donc très vite appropriés les espaces de vie créés et pour lesquels ils ont monté des projets.»

La fin de la peur

Et cela marche? La réponse, totalement improvisée, est tombée suite à une rencontre fortuite. Lors du court déplacement effectué entre l'immeuble et la maison de quartier, Simonetta Somma-



Très à l'écoute, Simonetta Sommaruga a questionné directement des habitants d'un quartier en pleine évolution. STEVE IUNCKER-GOMEZ

Surpris, les habitants sont «flattés»

● Pour des raisons de sécurité, l'annonce de la venue de la conseillère fédérale était restée confidentielle. C'est seulement la veille que quelques membres d'associations ont été invités à venir s'entretenir avec Simonetta Sommaruga. «Chez vous en Suisse, c'est bien, on peut vous parler», s'est enthousiasmé un citoyen français qui s'appête à lancer un projet de formation destiné aux habitants du quartier. La conseillère fédérale a également écouté Hawa, mère

de famille d'origine somalienne, qui tenait à expliquer comment les mamans suivent des cours de français aux Libellules.

Pour Anne Nieva, présidente de la maison de quartier, une telle visite, «c'est flatteur. Cela montre que nous sommes sur la bonne voie. Ce que nous faisons n'est pas juste une utopie, les choses changent malgré la réputation du quartier.»

Sans doute la plus émue parmi les hôtes, Alexandra Pittet, en charge du volet social

du projet de rénovation des Libellules, peinait à retenir ses larmes. «Je craignais que cette visite soit mal interprétée par la population. Or, pas du tout. C'est le signe qu'une relation de confiance s'est établie. Ces deux dernières années, beaucoup de choses ont changé.» **L.D.S.**

Le même discours positif a été entendu à l'arrivée dans la maison de quartier, ouverte il y a seulement quatre ans. «J'espère que Genève pourra servir de laboratoire à la Suisse», a glissé Pierre Maudet à la conseillère fédérale. Le mot de la fin est revenu à des habitants. «Gentiment, on a recréé du lien ici, s'est félicité l'un d'eux. Ce n'est pas parce qu'on est dans la précarité qu'on n'a pas de compétences.»

Découvrez nos images sur www.sommaruga.tdg.ch

Curabilis voit enfin venir ses premiers détenus

Des femmes en exécution de peine seront transférées cette semaine, de façon provisoire, dans cette nouvelle prison-hôpital

Après une gestation de 48 ans, une inauguration le 4 avril, Curabilis, la prison de soins destinée aux délinquants les plus dangereux des cantons latins, va enfin accueillir ses premiers détenus, selon nos informations. Surprise: les femmes en exécution de peine rejoindront en premier le site pavillonnaire, voisin de Champ-Dollon. «Le premier pavillon de seize places sera dévolu, provisoirement, à l'exécution ordinaire et sera occupé par des femmes. Sept d'entre elles seront transférées cette semaine de la maison de semi-détention de Riant-Parc, et sept autres de la prison de Champ-Dollon», confirme Michèle Righetti, directrice de l'Office cantonal de la détention. Pour des questions de sécurité, les dates précises ne sont pas communiquées.

Pourquoi choisir cette catégorie de prisonniers? «A Champ-Dollon, le transfert temporaire d'une partie des détenues va nous permettre de procéder à des travaux. L'ex-Pâquerette, située au 4e étage, va être transformée en quartier de sécurité et en cellules. Cela correspondra à un gain de dix à quinze places.» Le projet est actuellement en discussion avec l'Office des bâtiments. Objectif: effectuer les travaux avant la fin de l'année 2015. Car à cette date, il faudra libérer le pavillon occupé provisoirement par les femmes à Curabilis pour recevoir des prisonniers soumis à un traite-

ment par la justice, et ainsi répondre à la fonction première de l'établissement d'exécution de mesures.

A travers ce jeu de transfert, on cherche aussi à réaliser une opération souhaitée depuis des années par le gouvernement: vendre



la coquette bâtisse et le terrain de Riant-Parc. Cette manne permettrait de financer les travaux à Champ-Dollon.

Dans l'immédiat, seules sept détenues vont quitter Champ-Dollon. Pas de quoi soulager la plus grande prison suisse, surpeuplée avec près de 900 prisonniers pour 387 places. «C'est vrai que peu de personnes sont transférées dans un premier temps, mais les choses se font progressivement», indique Michèle Righetti.

Le calendrier d'ouverture par étapes de Curabilis, avec ses 92 places, se fait plus précis. Avant la fin du mois de juin, il est prévu d'accueillir l'Unité hospitalière de psychiatrie pénitentiaire, située actuellement à Belle-Idée, et d'occuper un pavillon de mesure. A l'automne, une autre unité de mesure devrait être opérationnelle, alors que la dernière devrait l'être en 2015. Aucune date n'est avancée pour l'ouverture de l'Unité de thérapie (ex-Pâquerette). Quant aux gardiens et au personnel médical, difficile à recruter, «il est en effectif suffisant par rapport au programme d'ouverture». **Sophie Roselli**

Une collision frontale fait quatre blessés à Bernex

Les pompiers ont dû désincarcérer les occupants d'un des deux véhicules impliqués dans l'accident

Le petit chemin de Chatillon à Bernex a été le théâtre d'une terrible collision frontale hier en fin d'après-midi. Quatre personnes ont été blessées, dont deux grièvement. Elles ont été évacuées en hélicoptère et en ambulance vers l'hôpital.

Les raisons de cet accident, impliquant deux voitures, ne sont pas encore déterminées et la police ne communique pas sur ce drame. La vitesse pourrait être en cause, selon un témoin à vélo, qui explique avoir été dépassé plus

tôt par un des deux véhicules accidentés. Pour d'autres habitués des lieux, qui assistaient de loin au ballet des pompiers et des ambulances, ce serait la mauvaise visibilité sur ce petit chemin de campagne qui expliquerait la collision: «C'est très dangereux ici, les gens roulent vite, la route n'est pas large et on ne voit pas arriver les voitures en face.»

L'accident a eu lieu peu avant 18 h. Les gendarmes ont immédiatement fermé tous les accès pour laisser les équipes de secours intervenir. Les pompiers du SIS ont dépêché trois véhicules et huit sapeurs pour désincarcérer l'homme et la femme prisonniers d'une des voitures détruites par le choc. Toutes deux ont fini dans un champ. **Isabel Jan-Hess**

Elle a crevé l'œil d'une amie à coups de talon aiguille: trois ans de prison

Le Tribunal correctionnel estime que les coups ont été donnés volontairement

Trois ans de prison, dont six mois ferme, c'est la peine dont a été frappée, hier, Noémie*, une jeune femme enceinte qui, en 2012, avait crevé l'œil d'une amie à coups de talon aiguille (*lire notre édition d'hier*).

Le Tribunal correctionnel n'a pas retenu la thèse de l'accident plaidée par la défense. Il note que la prévenue n'a cessé de répéter au cours des débats: «Je ne voulais pas lui faire autant de mal.» Les juges la reconnaissent coupable de lésions

corporelles graves intentionnelles et d'omission de prêter secours. Les faits se sont déroulés le 27 mai 2012, après une soirée passablement alcoolisée à l'Usine. Malgré ses supplications, la blessée n'a pas été emmenée à l'hôpital. Ni par la prévenue ni par ses deux cousins qui se trouvaient dans le véhicule.

Noémie aurait dû insister pour que son amie soit acheminée tout de suite aux HUG. Les autres ne bougeaient pas? Elle aurait dû prendre les choses en main en urgence, «mais vous avez préféré demander des pâtes parce que vous aviez faim», lance sèchement la présidente. La circonstance atté-

nuante du repentir sincère est écartée. Les juges ont eu l'impression que la prévenue «se lamentait surtout sur son propre sort». Suzanne a perdu 40% de sa vision de l'œil gauche. Elle gardera des séquelles à vie. La présidente conseille à Noémie de ne pas faire appel et de commencer à purger la partie ferme de sa peine immédiatement. Puis de demander au Sapem (Service d'application des peines et mesures) de pouvoir bénéficier d'un régime spécial pour ne pas être séparée de son futur bébé. **Catherine Focas**

*Prénom fictif

PUBLICITÉ

Festivités à Notre-Dame du Lac

- Mercredi 18 juin: «le château de Ruth», cérémonie officielle et exposition
- Vendredi 20 juin: fête des promotions
- Samedi 21 juin: fête de l'école

Institut International Notre-Dame du Lac

La tradition, naturellement...

Votre école primaire de 3 à 11 ans - www.notre-dame-du-lac.ch

Ch. Notre-Dame-du-Lac, 5 - 1223 Cologny - 022/752 13 44